

Carte scolaire SCOL'R

Vous allez faire une première demande ou un renouvellement pour la carte SCOL'R de votre enfant



Les inscriptions et les paiements de la carte SCOL'R se feront, à partir d'un PC ou d'un smartphone, sur le lien : [souscrire en ligne à la carte SCOL'R](#)

Si vous avez perdu votre mot de passe, cliquez sur "identifiant ou mot de passe oublié". En saisissant votre adresse mail, vous recevrez alors un un courriel avec votre identifiant et un lien vous permettant de réinitialiser votre mot de passe.

Si vous avez déjà procédé à une inscription en ligne sur l'année scolaire 2024/2025, vous pouvez utiliser vos identifiants de connexion qui restent valable pour 2025/2026.

Pour les élèves domiciliés sur le secteur des communes du SITE de L'Isle-Adam, Beaumont-sur-Oise, Saint-Brice-sous-Forêt et Groslay, à compter de septembre 2025, Ile-de-France Mobilités reprends la compétence sur ces territoires.

L'Inscription en ligne est à privilégier mais, si vous êtes dans l'impossibilité de l'effectuer il faudra vous rendre dans nos locaux aux jours et horaires suivants :

- Du 12/06/2025 au 31/08/2025 les lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h.
- A compter du 01/09/2025 les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Il conviendra d'apporter lors de votre venue :

- Le formulaire de demande de carte SCOL'R dûment rempli
- Le paiement de la carte (en espèce avec l'appoint ou un chèque à l'ordre du trésor public).

Les locaux sont situés au 21 rue Petit Albi - Parc de l'horloge- 95800 Cergy

Documents

[Formulaire carte scolaire](#)

[Tarif carte scolaire élèves éligibles](#)

[tarifs cate scolaire élèves non éligibles](#)

Liens utiles

[Carte SCOL'R](#)